

<p>LA VILLE DE GRIGNY RECRUTE PAR VOIE STATUTAIRE UN (E) RESPONSABLE DE LA POLICE MUNICIPALE</p>
--

Il ou elle sera placé(e) sous la responsabilité de la Directrice de la Prévention- Tranquillité Publique - Hygiène.

Il ou elle aura pour missions de :

- Participer à la définition des orientations de la collectivité en matière de prévention et de tranquillité publique
 - o Participer au diagnostic de sécurité du territoire
 - o Analyser l'évolution des activités de police municipale, des faits délictueux, des doléances
 - o Recueillir les données des partenaires
- Organiser le service de police municipale :
 - o Traduire les orientations de la collectivité
 - o Etablir et faire appliquer le règlement intérieur du service
 - o Coordonner les activités avec le calendrier des événements et manifestations
 - o Planifier et organiser les activités du service
- Mettre en œuvre et suivre l'activité du service de police municipale :
 - o Suivre le traitement des mains courantes et des rapports d'intervention
 - o Superviser la mise en œuvre des activités spécifiques (fourrières, objets trouvés, chiens dangereux)
 - o Participer aux réunions de coordination avec la police nationale
 - o Représenter le service auprès des instances de concertation (CLSPD, cellule de veille)
 - o Etablir des rapports d'activité réguliers et le bilan annuel
 - o Elaborer, suivre et évaluer la convention de coordination
- Commander et coordonner les interventions de police municipale :
 - o Définir les zones de surveillance spécifique et les modalités de patrouille
 - o Identifier et hiérarchiser les événements et élaborer un plan prévisionnel des interventions
 - o Prévoir et affecter les moyens nécessaires à la mise en œuvre des interventions
 - o Assurer la liaison avec l'autorité territoriale et lui rendre compte
 - o Organiser la participation de la police municipale à des actions conjointes avec la police nationale dans le respect de la convention de coordination
 - o Réceptionner, contrôler, analyser et transmettre les écrits professionnels
 - o Conduire ou participer à un débriefing de l'intervention et proposer des mesures ou consignes correctives
- Organiser les actions de prévention et de dissuasion :
 - o Elaborer et/ou participer à l'élaboration des plans liés à la prévention des risques majeurs
 - o Définir les champs prioritaires de vigilance et les programmes de prévention (OTV, vol par ruse...)

- o Identifier les sites et bâtiments sensibles et organiser les actions de surveillance
- o Organiser les actions de sensibilisation à destination des publics cibles (commerçants, seniors, milieu scolaire...)
- o Mettre en œuvre les actions de prévention sur la sécurité routière

- Gérer l'interface avec la population :
 - o Organiser un dispositif d'accueil du public
 - o Analyser les demandes et doléances et formuler les réponses appropriées
 - o Orienter les personnes vers les services compétents
 - o Participer à des réunions d'information et de concertation avec les habitants
 - o Identifier les personnes ressources et animer les réseaux

- Gérer et contrôler les procédures administratives :
 - o Mettre en place et contrôler les différents registres
 - o Suivre la délivrance des permis de détention concernant les chiens dangereux
 - o Rédiger les arrêtés de police du maire et contrôler leur application
 - o Rédiger les demandes d'agrément, d'assermentation et d'armement
 - o Superviser l'application des procédures de traitement et d'encaissement des infractions
 - o Gérer et suivre les réquisitions permanentes auprès des bailleurs et des copropriétaires.

PROFIL :

Savoirs socioprofessionnels :

- Cadre réglementaire, acteurs et dispositifs de la sécurité publique
- Attributions des principaux partenaires institutionnels
- Techniques de diagnostic
- Droit pénal et administratif
- Prérogatives de police municipale
- Modalités d'intervention des partenaires (parquet, police nationale, douane...)
- Victimologie
- Cartographie et observatoire de la délinquance ; état 4001
- Plan communal de sauvegarde
- Prévention de la sécurité routière
- Techniques de résolution des conflits et de médiation
- Logiciels métier

Savoirs généraux

- Caractéristiques de l'environnement professionnel, administratif et territorial
- Techniques de conduite de projet
- Tableaux de bord et indicateurs
- Techniques d'entretien, de communication, de conduites de réunion
- Instances, processus et circuits de décision de collectivité
- Techniques de base en matière de communication écrite et orale
- Conventionnement entre partenaires